

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 5 MAI 2021

Le 5 mai 2021 à 18 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de Madame Denise GILS.

Présents : Stéphane ALLIER, Joële DUMAS, Michel ESTEBAN, Antoine GILS, Jacky JUPILLE, Denis LAPEYRE, Sylviane MERICKSKAY, Lorna MERCIER, Robert PERRUTEL, Françoise SOULIÉ, Léone VILA.

Absent : Suzanne RICHELME-DAVID donne procuration à Denis LAPEYRE,  
Claudine SALASCA donne procuration à Denise GILS.

Madame Joële DUMAS a été nommée secrétaire.

Monsieur Pierre BARTHAS, secrétaire général, est désigné auxiliaire de séance.

### APPROBATION COMPTE RENDU

Le compte rendu du 8 avril 2021 est approuvé.

### PRÉEMPTIONS

- Maison d'habitation 20 place de La Libération appartenant à Mme PARRA-DUCOS Jacqueline.
- Maison d'habitation + terrain 14 rue du 17<sup>ème</sup> d'Infanterie appartenant à Mme AZALBERT Jacqueline.
- Maison d'habitation 5 rue François Durand appartenant aux consorts DURAND.
- Maison d'habitation 18 rue de la Ville appartenant à Mme GASC Marie-Claude.
- Remise 18 avenue Pasteur appartenant à Mme RIEUTORD Claudine.

La commune ne souhaite pas user de son droit de préemption.

### COMPTABILITÉ M57

Une nouvelle comptabilité communale M57 sera en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et remplacera la comptabilité actuelle M14. Le Conseil Municipal accepte d'être « commune pilote », sur proposition de la direction des finances publiques, en mettant en œuvre ce dispositif dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### BUDGET ET CA DU LOTISSEMENT GINESTIÈRE

Le compte administratif 2020 fait apparaître un résultat de clôture de 5 900,09 €.

Le budget annexe du lotissement 2021 est équilibré à 86 602,91 €. Une participation du budget principal communal de 6 602,91 € est nécessaire pour clôturer définitivement ce budget annexe. Les décisions modificatives budgétaires sont votées.

### CONSEIL CITOYEN

Antoine GILS, conseiller municipal référent du Conseil Citoyen, expose le compte rendu des réunions tenues par le Conseil Citoyen. Plusieurs propositions et questions ont été abordées :

### Fleurissement :

- Mise en place d'un concours des maisons fleuries avec un règlement intérieur sur le même principe que le concours AUDE FLEURIE organisé par le Département. La commission environnement décidera ensuite de nommer un jury composé de conseillers municipaux. Trois catégories de prix, le budget de 660 euros pour les 3 catégories est validé. Le Conseil Municipal précise que seules les maisons et jardins privés sont concernés par ce type de concours. Aucune installation ne peut être réalisée sur les trottoirs. C'est la commission communale environnement qui a en charge le fleurissement de l'espace public.

- Aménagement des 2 petits jardins du groupe scolaire côté RD11 (fleurs et/ou potager) : les enseignants et/ou les animateurs ALAE devront donner leur avis pour cet aménagement.

### Circulation routière et sécurité :

- Proposition de sécurisation de la rue des Ecoles et de la rue Planchon, ralentisseurs à envisager (chicanes, coussins berlinois, ...) ainsi qu'une signalétique devant le groupe scolaire. Le Conseil Municipal étudiera ces possibilités à l'occasion de la réfection complète de ces rues.

- Place Anatole France / chemin des Pèlerins : problème de niveau entre la route et le trottoir.

- Le Conseil Citoyen demande si la rue du Stade sera en sens unique dans le projet global d'aménagement de la rue Léo Lagrange : cette rue restera à double sens de circulation.

- Demande d'implantation de barrières de sécurité au niveau de l'accès du Jardin des Puits côté place Rambaud : le Conseil Municipal va étudier la sécurisation de la sortie du jardin avec la fermeture éventuelle d'une partie de cette voie à la circulation.

- Route de Trausse : problème de sécurité évoqué. Manque de trottoir depuis le pont de l'Argent-Double jusqu'au monument aux morts. Cette route départementale étant déjà étroite il n'est pas possible de prévoir un trottoir.

- Les passages piétons de la rue Jean Jaurès sont effacés. Un devis de réfection est en cours.

- Demande de matérialisation d'un passage piéton face à la carrosserie APARICIO avenue Pasteur. Avis défavorable car il y en a déjà deux (en amont et en aval).

- Proposition d'un spectacle « un crieur public » ainsi qu'un atelier lecture au Jardin des Puits si le contexte sanitaire le permet. Le Jardin ne pourra pas être privatisé pour ces activités sauf en soirée. Dans la journée elles pourront avoir lieu au monument aux morts ou au Jardin de la Paix.

- Demande du compte rendu de la rencontre avec les riverains de la rue Léo Lagrange concernant le futur aménagement. Refus du Conseil Municipal.

- Boulodrome : Le Conseil Citoyen propose de prévoir un règlement pour l'utilisation du futur boulodrome par d'autres associations du village. Avis défavorable. Exceptionnellement une association pourra utiliser cet espace couvert en entente avec le Club Bouliste en le planifiant assez tôt.

- Proposition d'un « théâtre de verdure » sur l'emplacement de l'ancienne piscine. C'est une commission municipale qui étudiera l'ensemble de l'aménagement de cet espace de loisirs.

- proposition d'information des décès sur « Panneau Pocket ». Avis favorable uniquement pour les familles qui donnent leur accord.

- La demande de distribution de sacs à ordures ménagères aux habitants est refusée (concerne le COVALDEM).

- Rappeler sur le bulletin municipal que les cartons doivent être défaits et déposés à plat dans les containers jaunes.

- Le projet Bourg Centre a été adressé aux membres du Conseil Citoyen.

- Madame ALARCON ayant déménagé à Rieux-Minervois est autorisée à finir son mandat au sein du Conseil Citoyen si elle le désire.

## **TONNAGE DU PONT DE L'ARGENT-DOUBLE**

Une nouvelle étude a été réalisée pour éventuellement augmenter le tonnage du pont de l'Argent-Double qui est actuellement à 6 tonnes. Le Conseil Municipal délibère pour accepter un tonnage à 19 tonnes après travaux de consolidation éventuels qui seraient effectués par le Département.

## **COMMISSIONS AGGLO**

Denise GILS fait part au Conseil Municipal de divers éléments évoqués au cours de la réunion de la commission gouvernance & finances. Denis LAPEYRE informe également que la commission planification territoriale & agriculture s'engage à présenter un projet de territoire et le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) de Carcassonne Agglo.

---

La séance est levée à 20h30.

**DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**  
**JEUDI 3 JUIN 2021 à 18h30**